

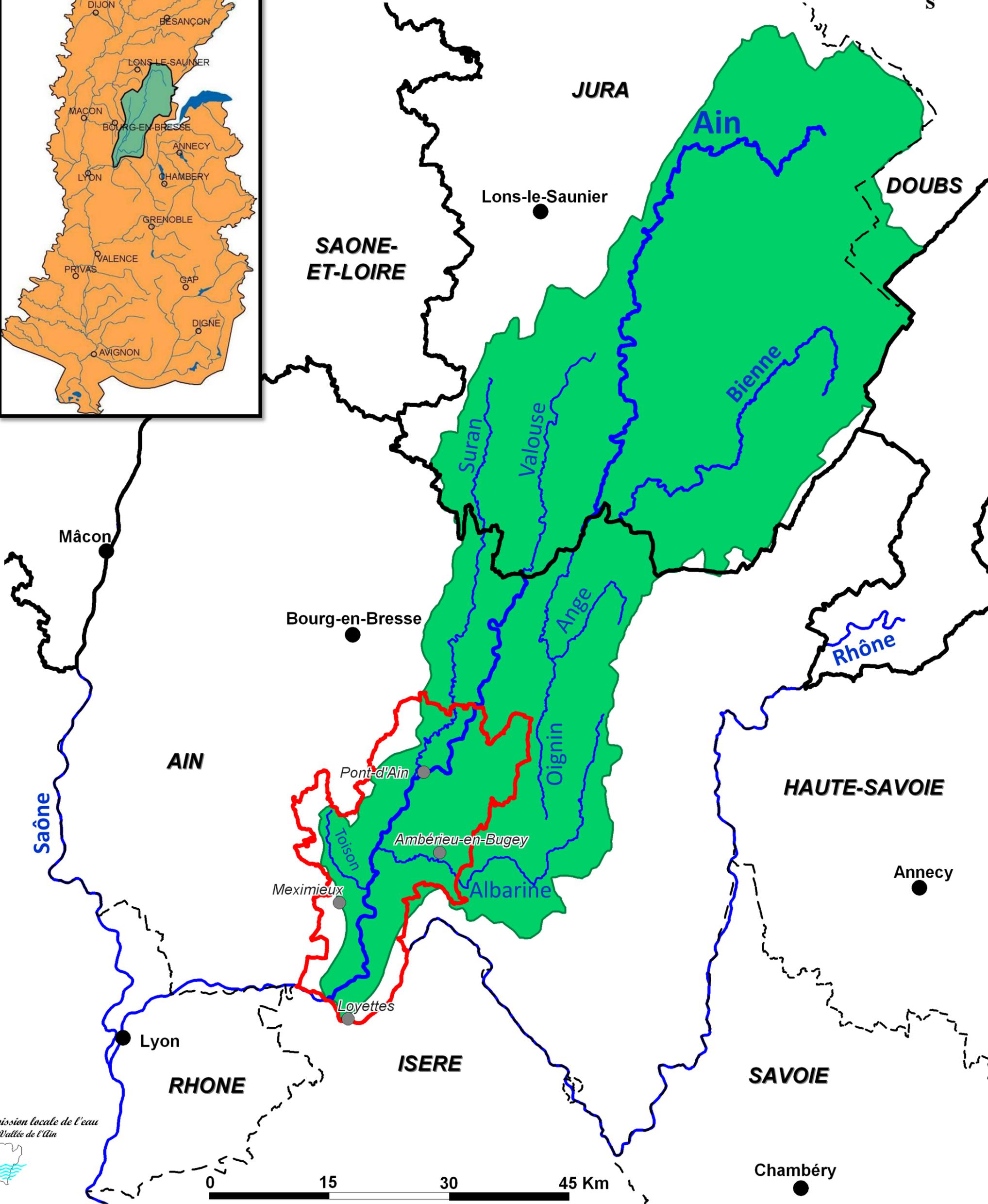
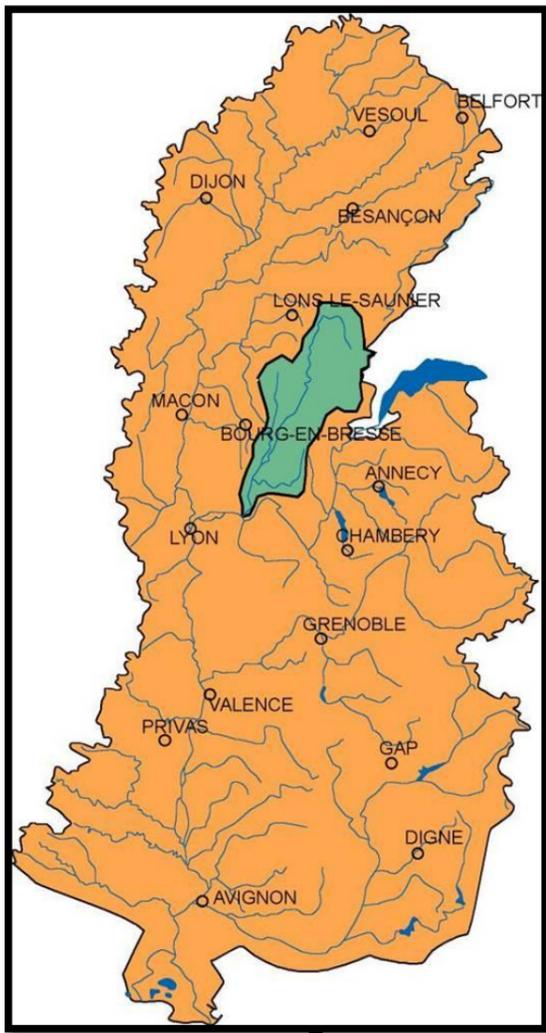


ATLAS CARTOGRAPHIQUE

SAGE de la basse vallée de l'Ain

Situation géographique de la vallée de l'Ain	-	Carte 1
Localisation du territoire du SAGE en Rhône-Alpes et dans l'Ain	-	Carte 2
Structures administratives	-	Carte 3
Occupation de l'espace	-	Carte 4
Contexte réglementaire	-	Carte 5
Eaux souterraines : potentialités et prélèvements	-	Carte 6
Prélèvements en eaux superficielles	-	Carte 7
Eaux souterraines : enjeux AEP actuelle et future	-	Carte 8
Etat physique et causes d'altération	-	Carte 9
Milieux aquatiques et espaces associés d'intérêt écologique	-	Carte 10
Milieux remarquables	-	Carte 11
Zones humides	-	Carte 12
Qualité des eaux souterraines	-	Carte 13
Qualité des eaux superficielles	-	Carte 14
Assainissement	-	Carte 15
Principaux risques sur la qualité de la ressource en eau	-	Carte 16
Risques liés aux crues, inondations et glissements de terrains	-	Carte 17
Bras secondaire de l'Albarine	-	Carte 18
Rendement des réseaux d'eau potable	-	Carte 19

Situation géographique de la vallée de l'Ain



Commission locale de l'eau
Basse Vallée de l'Ain

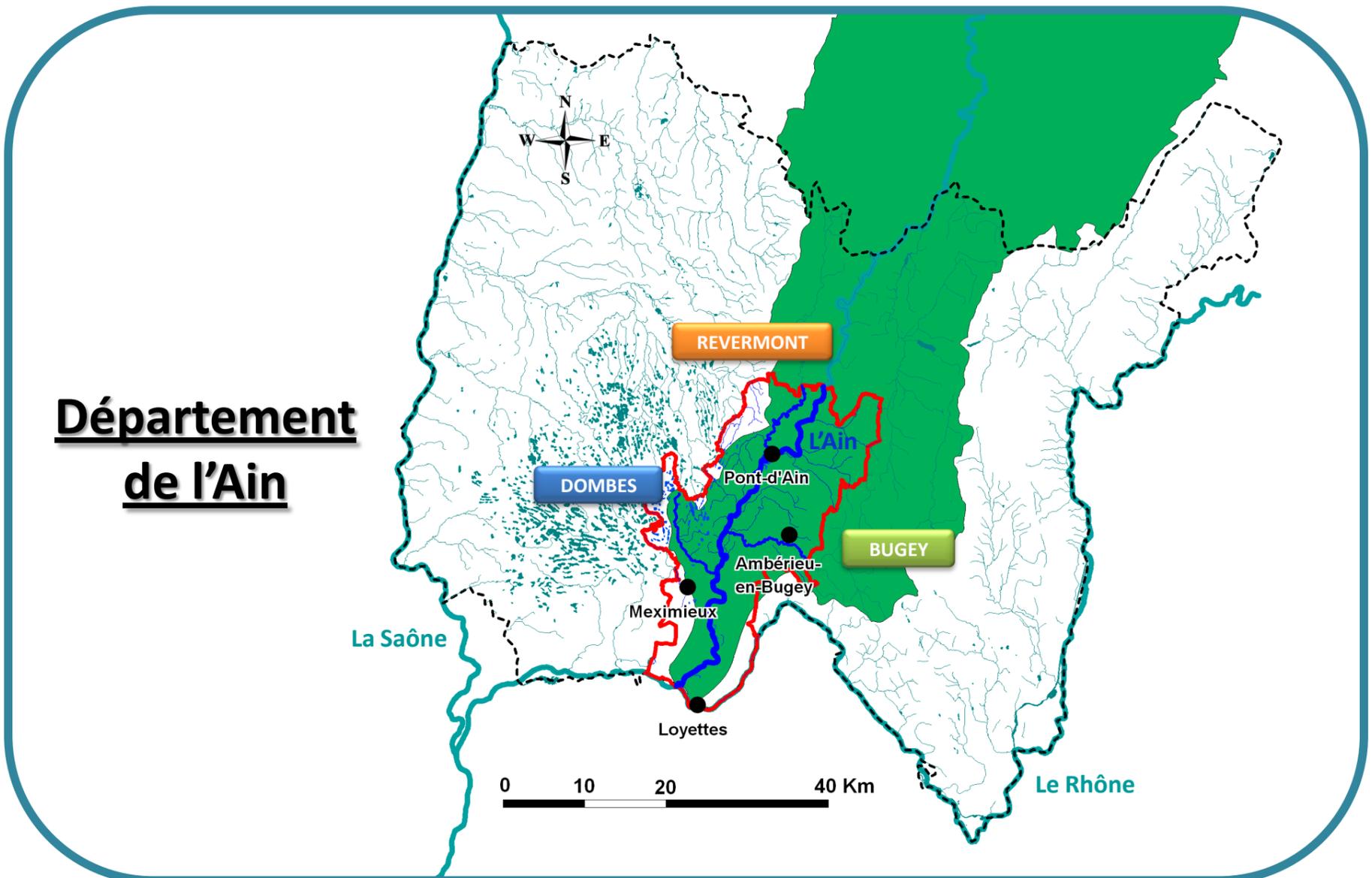
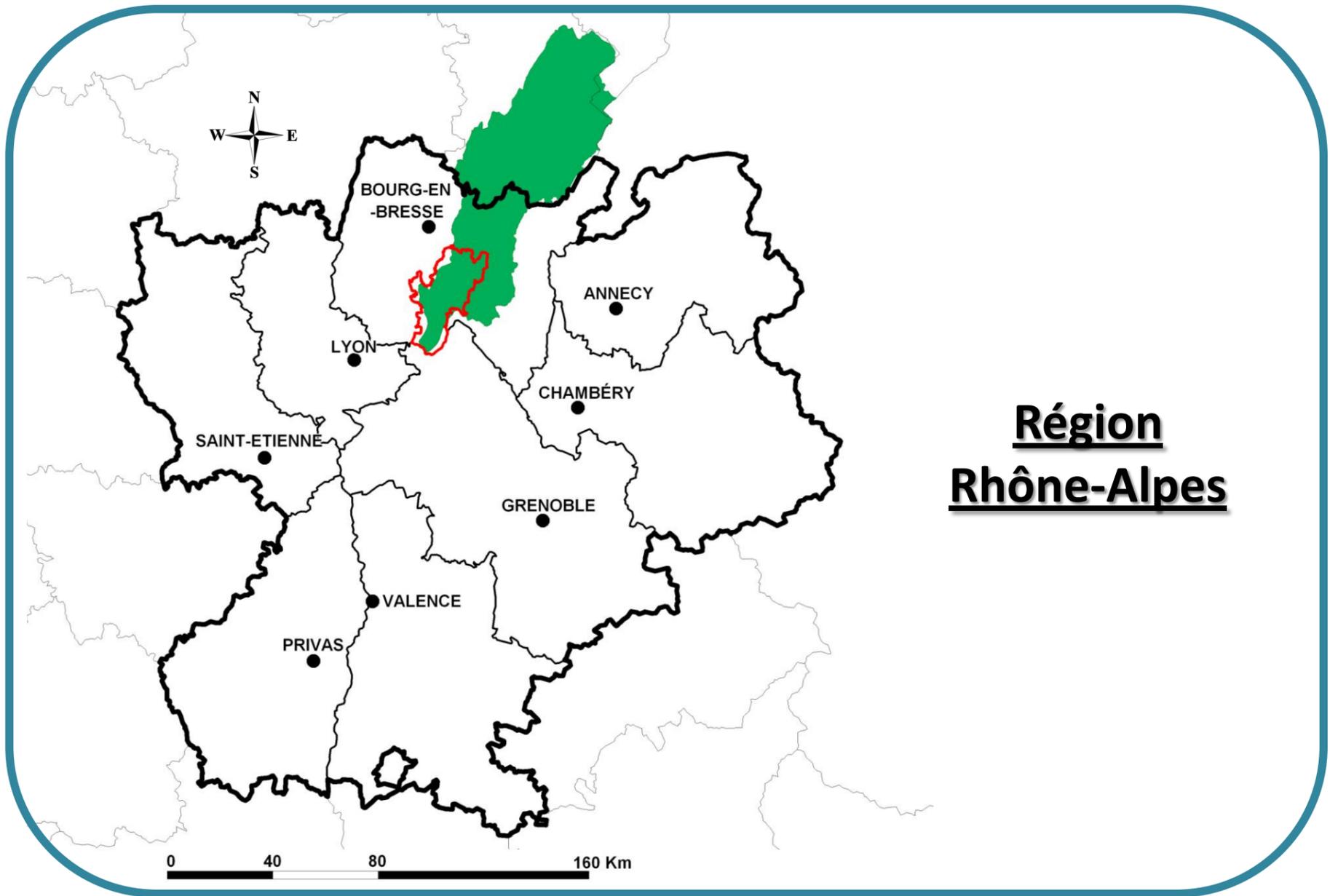


Localisation du territoire du SAGE en Rhône-Alpes et dans l'Ain

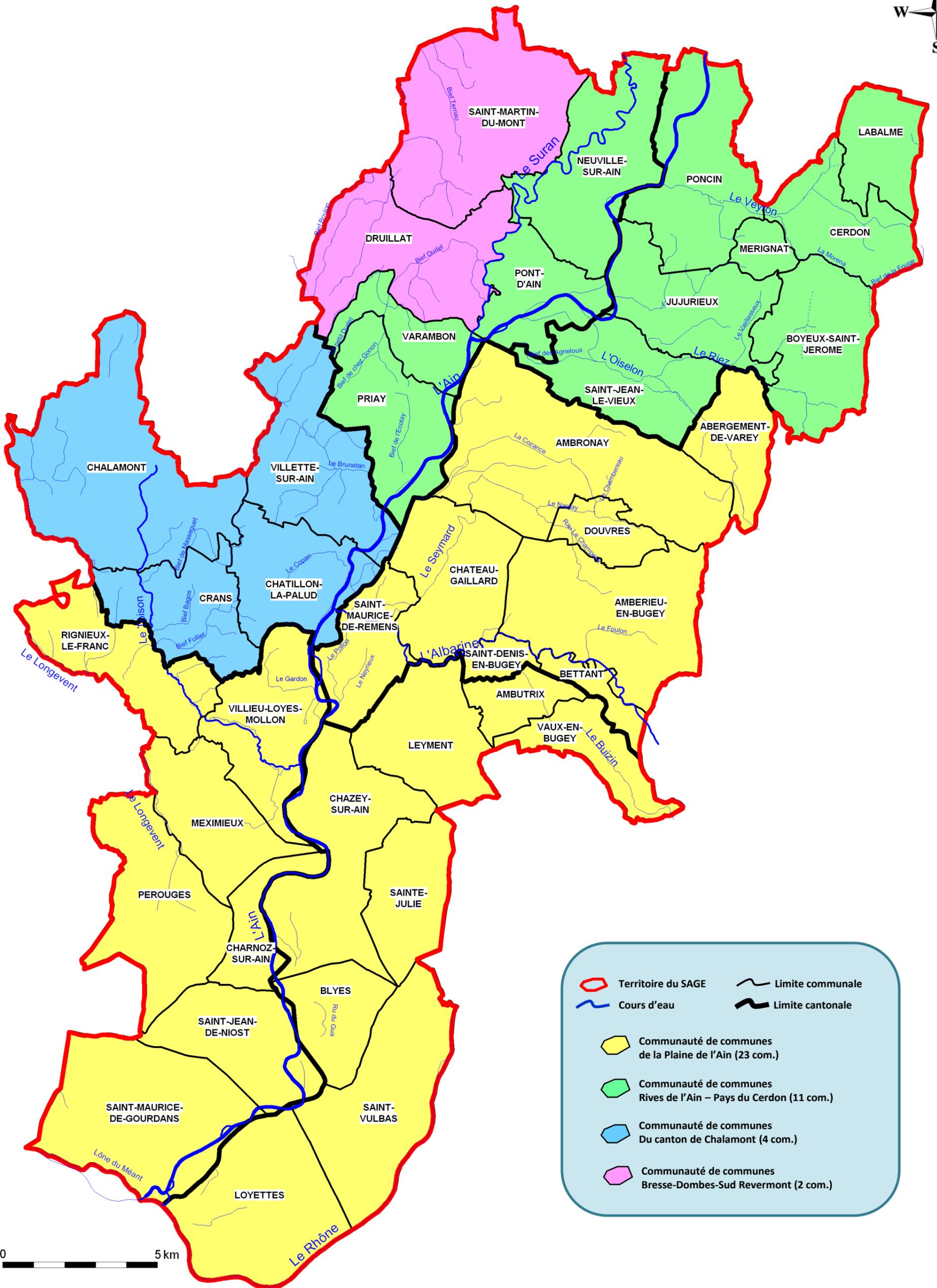
Commission locale de l'eau
Basse Vallée de l'Ain



	Bassin versant de la rivière d'Ain		Département
	Territoire du SAGE		Région
	Cours d'eau		Préfecture ou ville repère



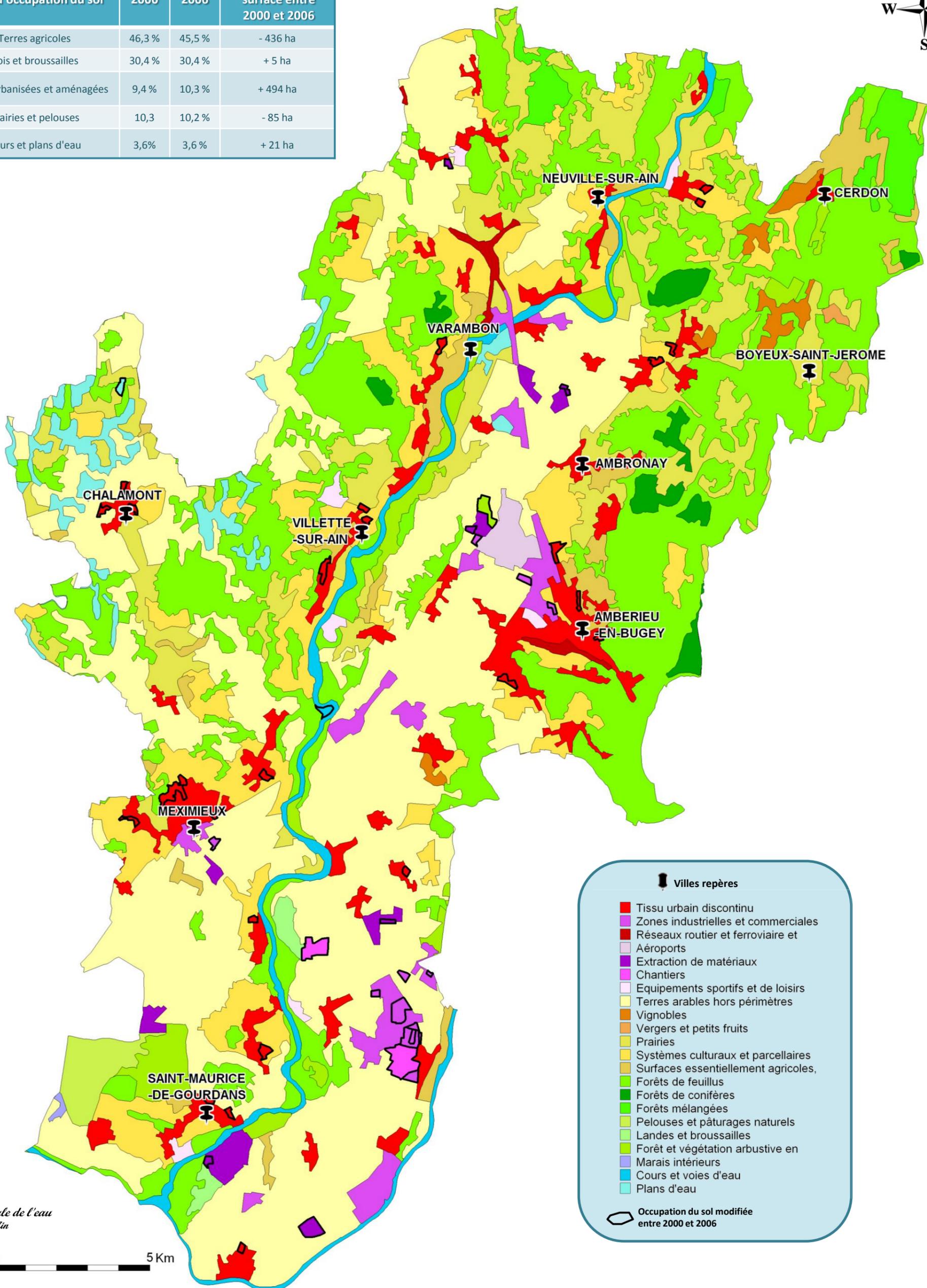
Commission locale de l'eau
Basse Vallée de l'Ain



	Territoire du SAGE		Limite communale
	Cours d'eau		Limite cantonale
	Communauté de communes de la Plaine de l'Ain (23 com.)		
	Communauté de communes Rives de l'Ain – Pays du Cerdon (11 com.)		
	Communauté de communes Du canton de Chalamont (4 com.)		
	Communauté de communes Bresse-Dombes-Sud Revermont (2 com.)		



Type d'occupation du sol	2000	2006	Evolution de la surface entre 2000 et 2006
Terres agricoles	46,3 %	45,5 %	- 436 ha
Bois et broussailles	30,4 %	30,4 %	+ 5 ha
Zones urbanisées et aménagées	9,4 %	10,3 %	+ 494 ha
Prairies et pelouses	10,3	10,2 %	- 85 ha
Cours et plans d'eau	3,6%	3,6 %	+ 21 ha



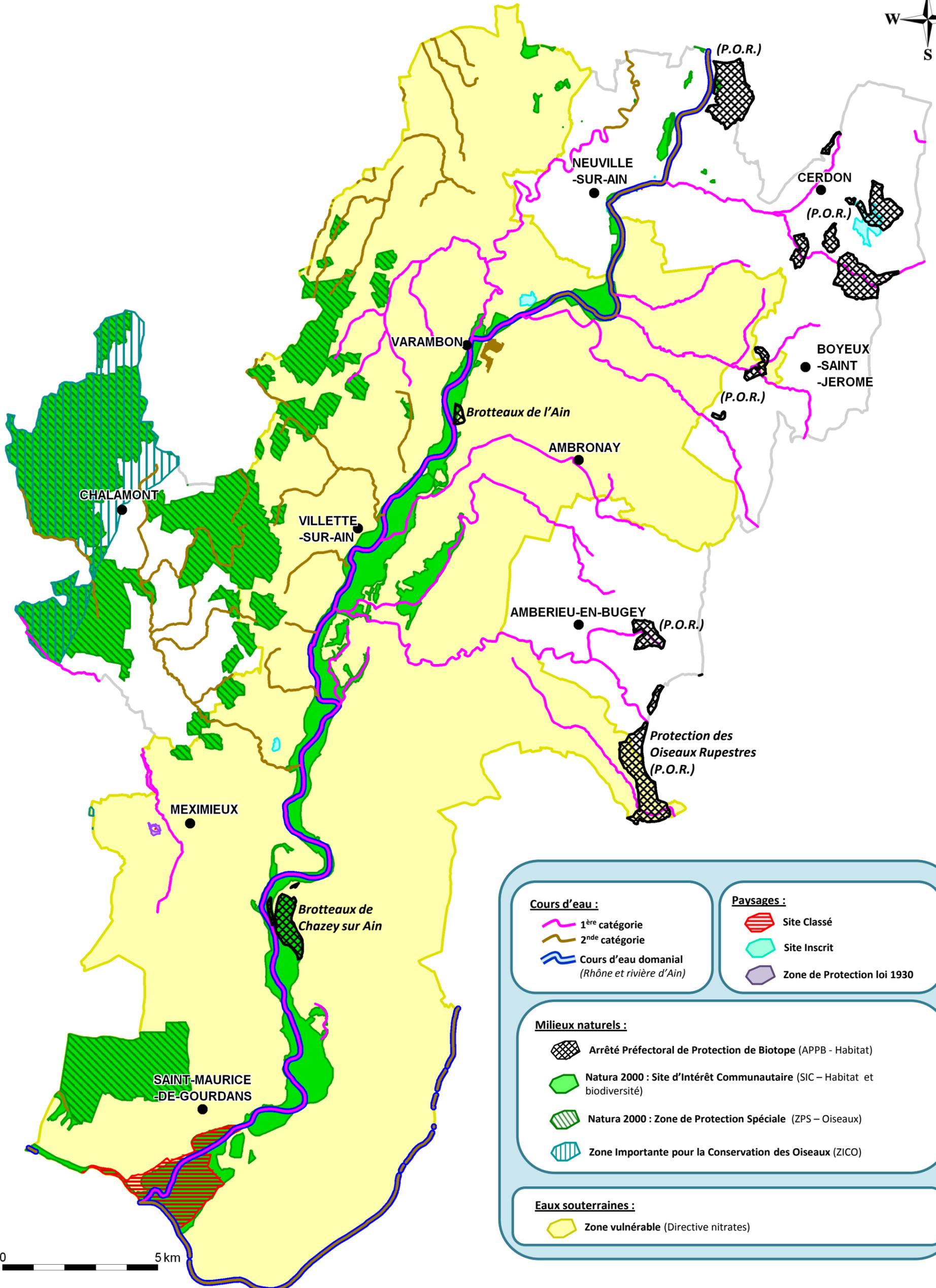
Villes repères

- Tissu urbain discontinu
- Zones industrielles et commerciales
- Réseaux routier et ferroviaire et
- Aéroports
- Extraction de matériaux
- Chantiers
- Equipements sportifs et de loisirs
- Terres arables hors périmètres
- Vignobles
- Vergers et petits fruits
- Prairies
- Systèmes culturaux et parcellaires
- Surfaces essentiellement agricoles,
- Forêts de feuillus
- Forêts de conifères
- Forêts mélangées
- Pelouses et pâturages naturels
- Landes et broussailles
- Forêt et végétation arbustive en
- Marais intérieurs
- Cours et voies d'eau
- Plans d'eau

 Occupation du sol modifiée entre 2000 et 2006

Commission locale de l'eau
Basse Vallée de l'Ain





Cours d'eau :

- 1^{ère} catégorie
- 2nde catégorie
- Cours d'eau domanial (Rhône et rivière d'Ain)

Paysages :

- Site Classé
- Site Inscrit
- Zone de Protection loi 1930

Milieux naturels :

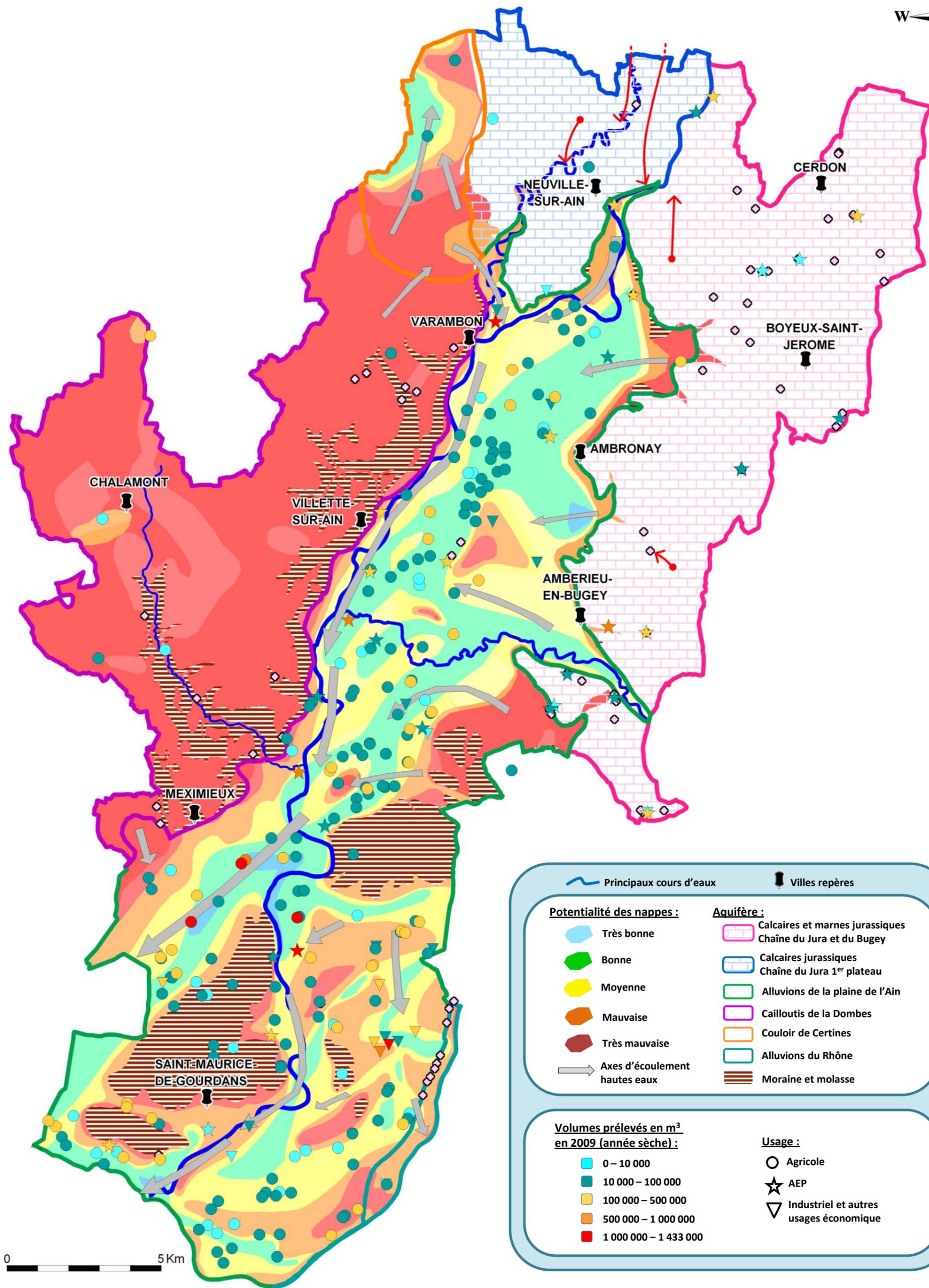
- Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB - Habitat)
- Natura 2000 : Site d'Intérêt Communautaire (SIC - Habitat et biodiversité)
- Natura 2000 : Zone de Protection Spéciale (ZPS - Oiseaux)
- Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux (ZICO)

Eaux souterraines :

- Zone vulnérable (Directive nitrates)

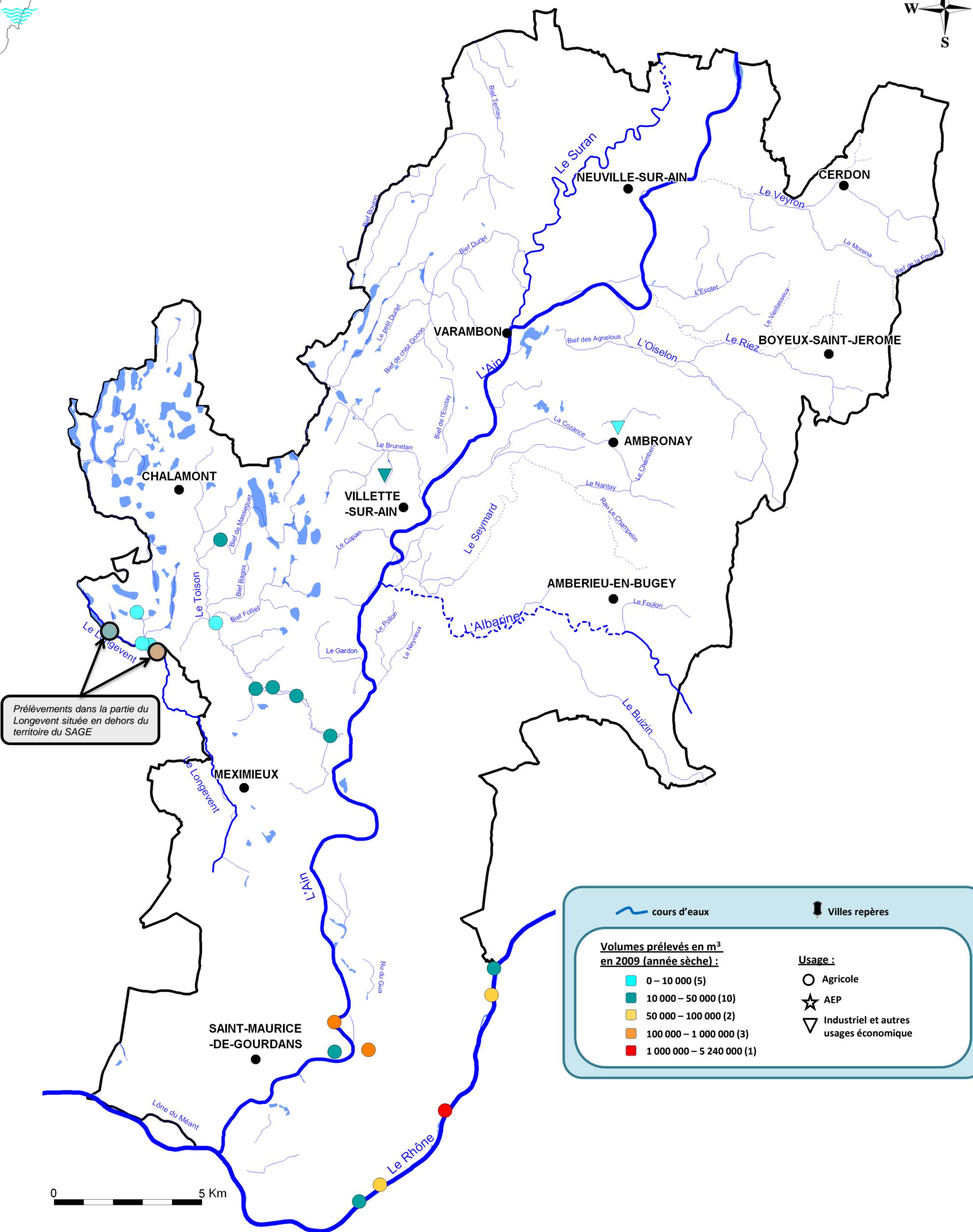
Eaux souterraines : Potentialités et prélèvements

Commission locale de l'eau
Basse Vallée de l'Ain



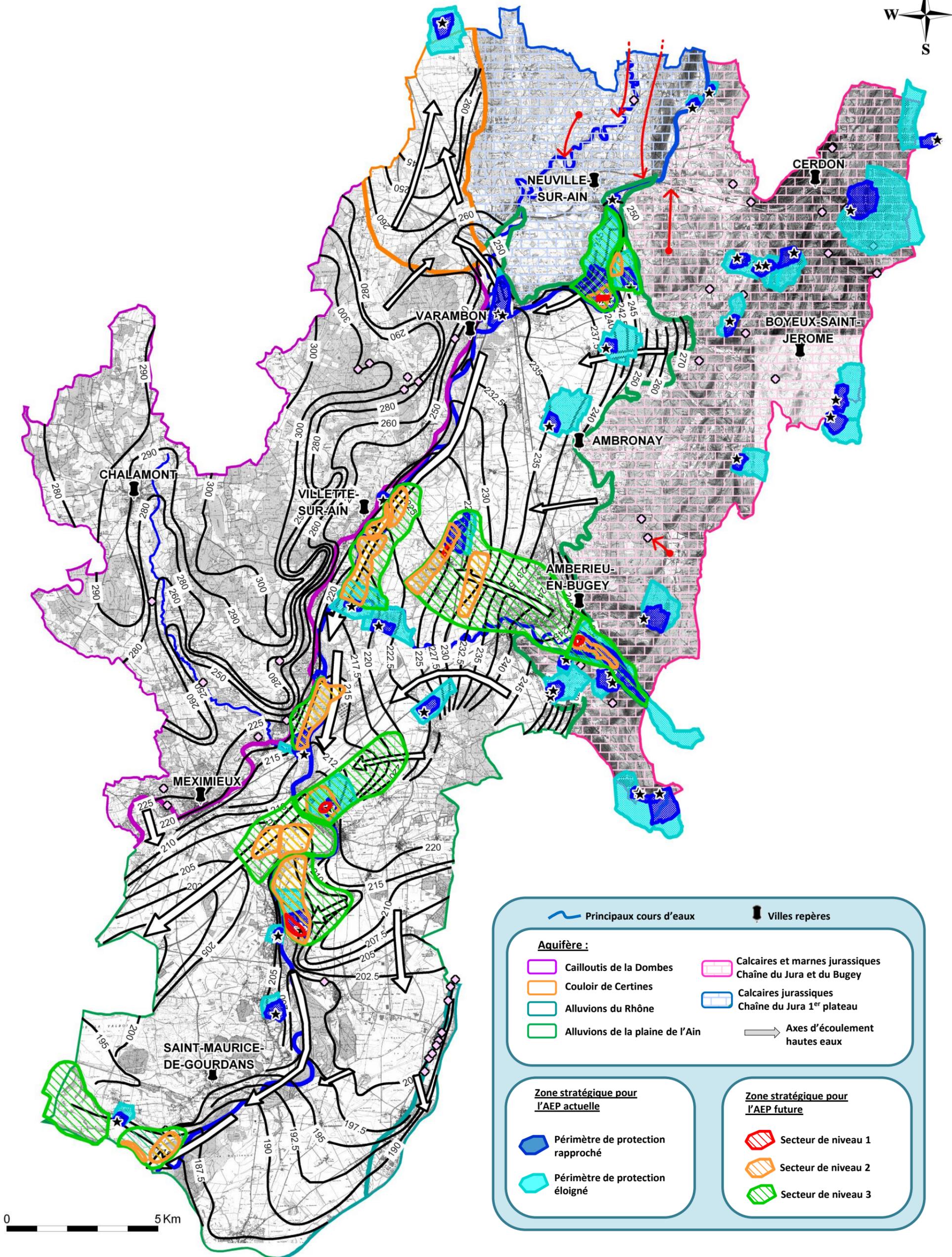
Principaux cours d'eaux	Villes repères
Potentialité des nappes :	Aquifère :
Très bonne	Calcaires et marnes jurassiques Chaîne du Jura et du Bugey
Bonne	Calcaires jurassiques Chaîne du Jura 1 ^{er} plateau
Moyenne	Alluvions de la plaine de l'Ain
Mauvaise	Cailloutis de la Dombes
Très mauvaise	Couloir de Certines
Axes d'écoulement hautes eaux	Alluvions du Rhône
	Moraine et molasse
Volumes prélevés en m³ en 2009 (année sèche) :	Usage :
0 - 10 000	Agricole
10 000 - 100 000	AEP
100 000 - 500 000	Industriel et autres usages économique
500 000 - 1 000 000	
1 000 000 - 1 433 000	

0 5Km



Eaux souterraines : Enjeux AEP actuelle et future

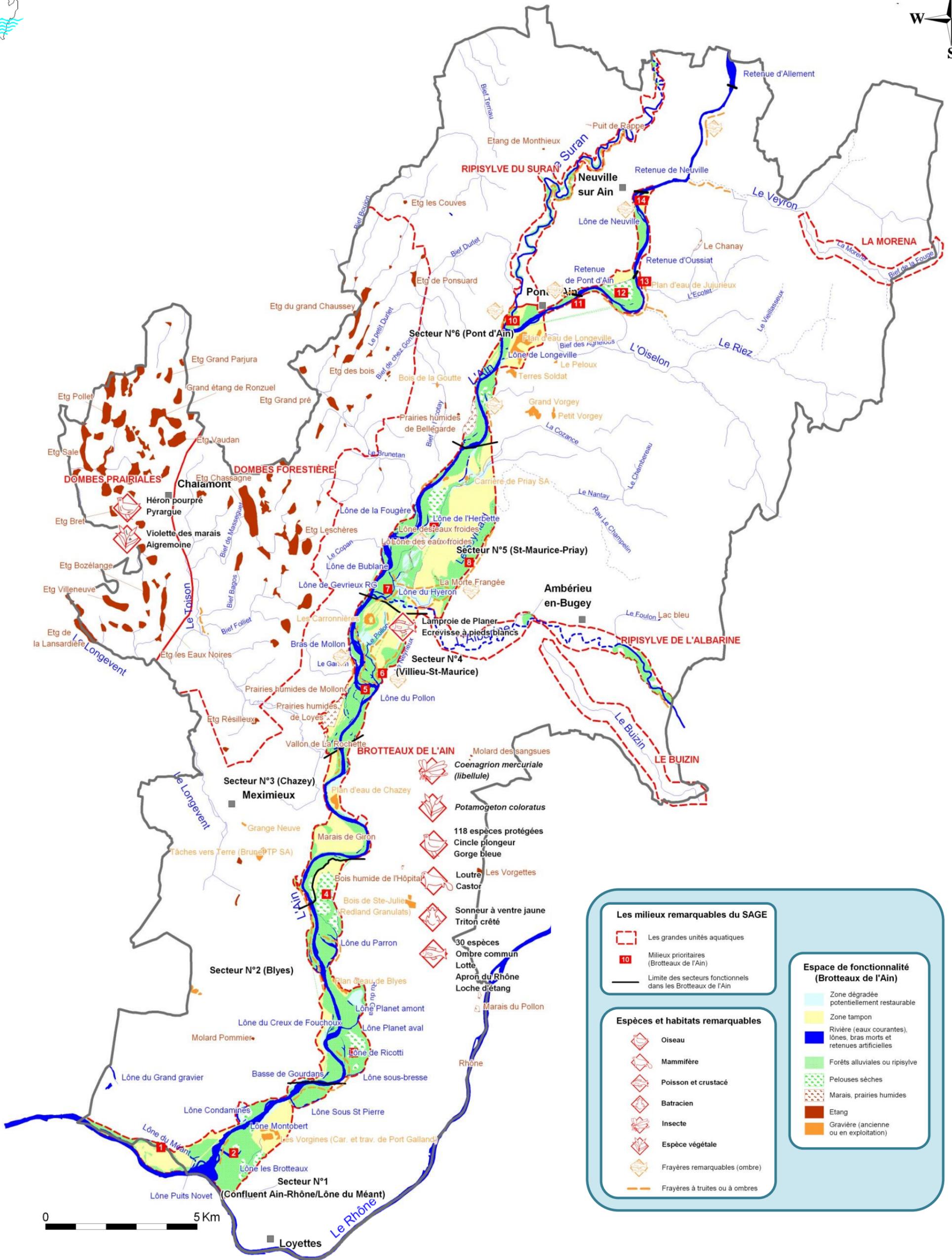
Commission locale de l'eau
Basse Vallée de l'Ain



0 5 Km

Principaux cours d'eaux	Villes repères
Aquifère :	
Cailloutis de la Dombes	Calcaires et marnes jurassiques Chaîne du Jura et du Bugey
Couloir de Certines	Calcaires jurassiques Chaîne du Jura 1 ^{er} plateau
Alluvions du Rhône	Axes d'écoulement hautes eaux
Alluvions de la plaine de l'Ain	
Zone stratégique pour l'AEP actuelle	
Périmètre de protection rapproché	Secteur de niveau 1
Périmètre de protection éloigné	Secteur de niveau 2
	Secteur de niveau 3
Zone stratégique pour l'AEP future	

Commission locale de l'eau
Basse Vallée d'...



- Coenagrion mercuriale (libellule)*
- Potamogeton coloratus*
- 118 espèces protégées
- Cincle plongeur
- Gorge bleue
- Loutre
- Castor
- Sonneur à ventre jaune
- Triton crêté
- 30 espèces
- Ombre commun
- Lotte
- Apron du Rhône
- Loche d'étang

Les milieux remarquables du SAGE

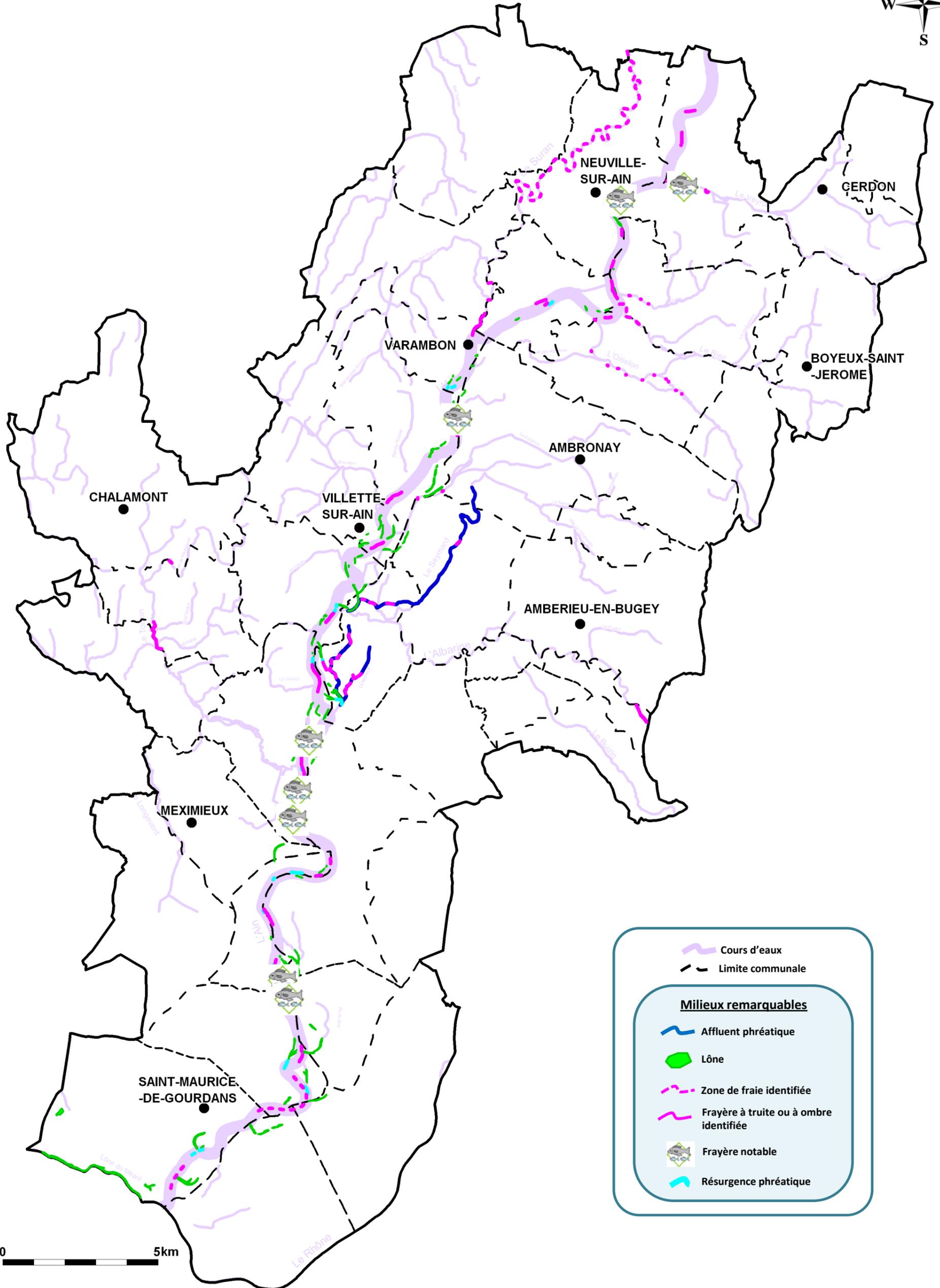
- Les grandes unités aquatiques
- Milieux prioritaires (Brotteaux de l'Ain)
- Limite des secteurs fonctionnels dans les Brotteaux de l'Ain

Espace de fonctionnalité (Brotteaux de l'Ain)

- Zone dégradée potentiellement restaurable
- Zone tampon
- Rivière (eaux courantes), lônes, bras morts et retenues artificielles
- Forêts alluviales ou ripisylve
- Pelouses sèches
- Marais, prairies humides
- Etang
- Gravière (ancienne ou en exploitation)

Espèces et habitats remarquables

- Oiseau
- Mammifère
- Poisson et crustacé
- Batracien
- Insecte
- Espèce végétale
- Frayères remarquables (ombre)
- Frayères à truites ou à ombres

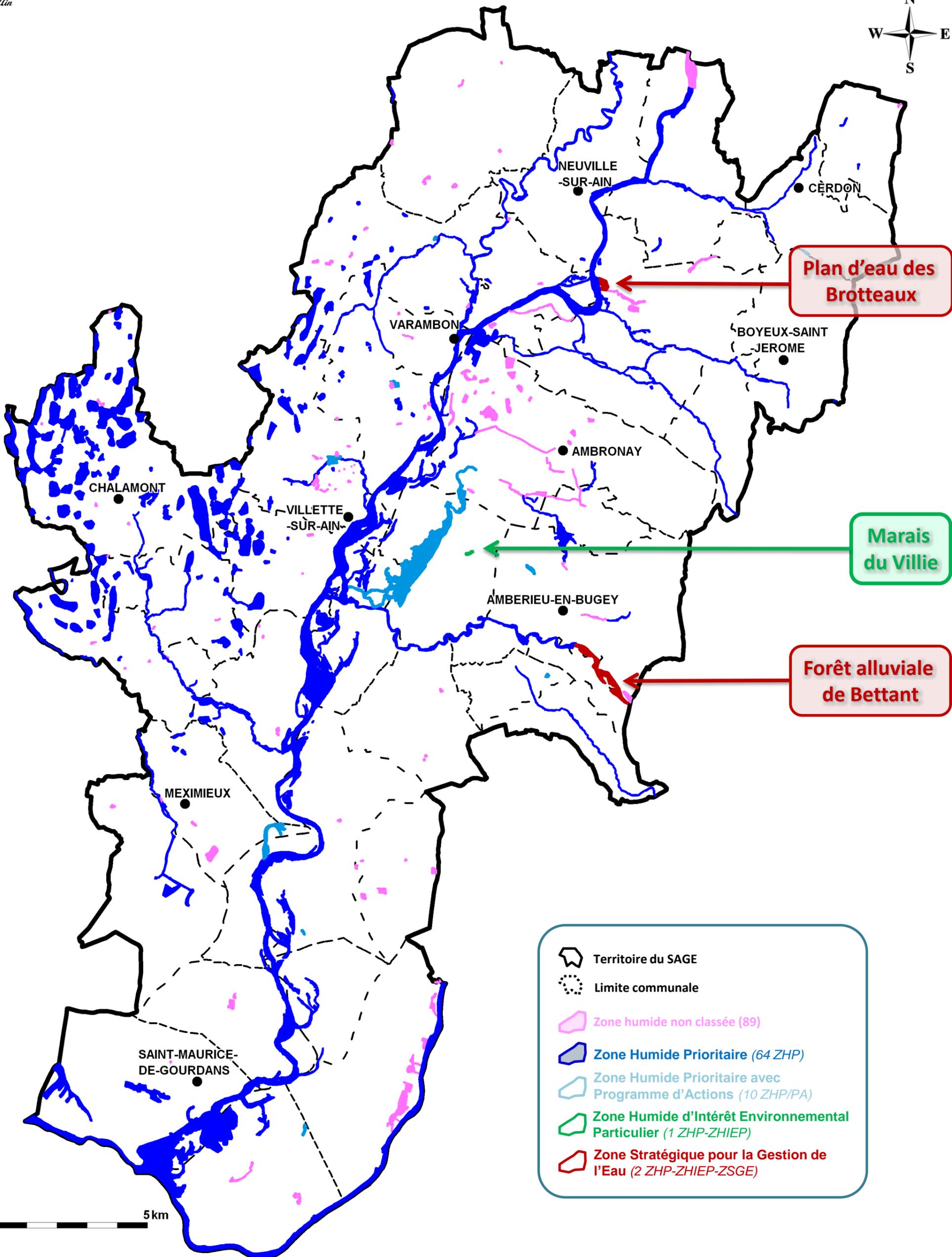


Cours d'eaux
 Limite communale

Milieux remarquables

- Affluent phréatique
- Lône
- Zone de fraie identifiée
- Frayère à truite ou à ombre identifiée
- Frayère notable
- Résurgence phréatique

Commission locale de l'eau
Basse Vallée de l'Ain



Plan d'eau des Brotteaux

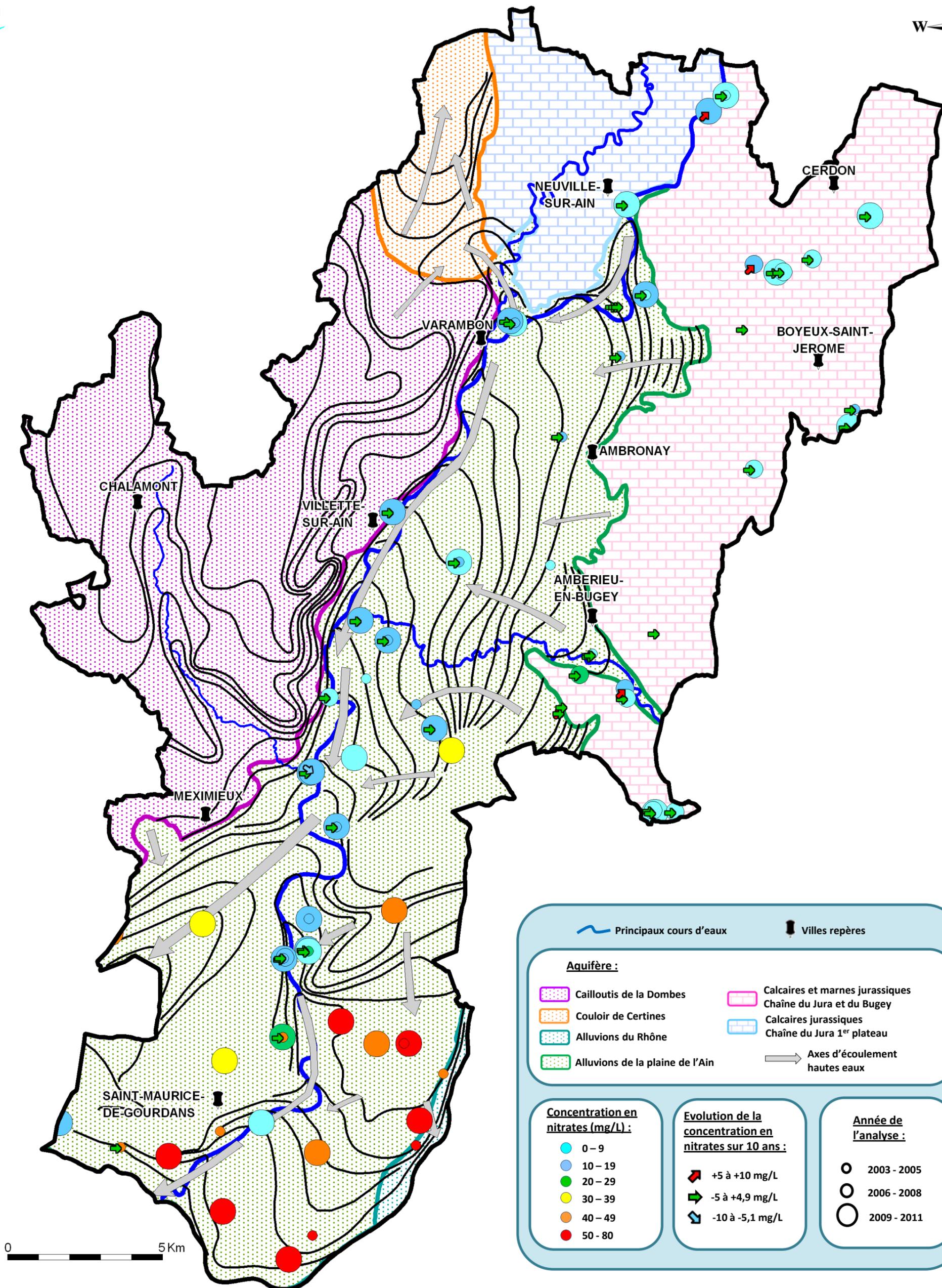
Marais du Villie

Forêt alluviale de Bettant

- Territoire du SAGE
- Limite communale
- Zone humide non classée (89)
- Zone Humide Prioritaire (64 ZHP)
- Zone Humide Prioritaire avec Programme d'Actions (10 ZHP/PA)
- Zone Humide d'Intérêt Environnemental Particulier (1 ZHP-ZHIEP)
- Zone Stratégique pour la Gestion de l'Eau (2 ZHP-ZHIEP-ZSGE)

0 5km

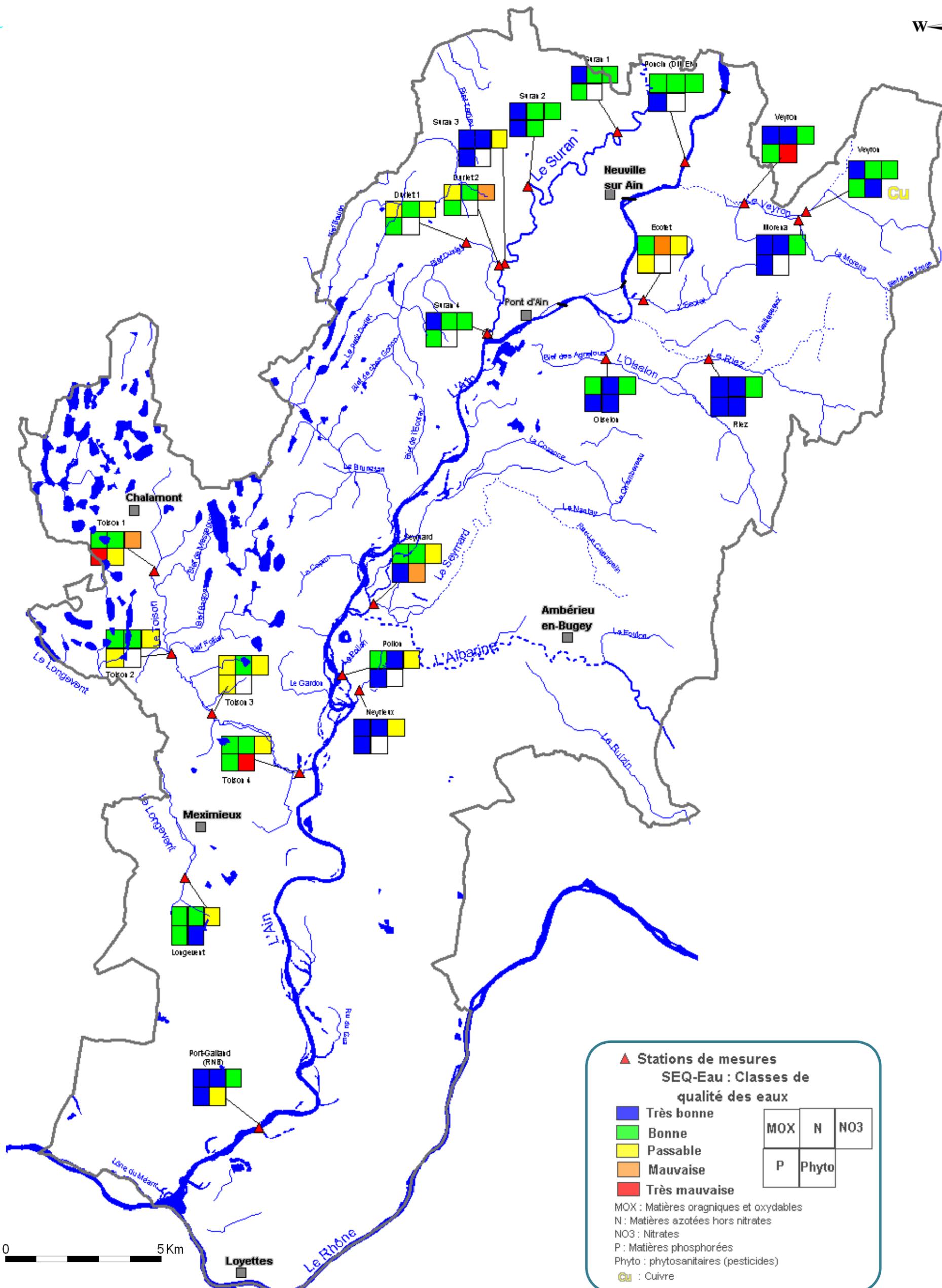
Commission locale de l'eau
Basse Vallée d'...



0 5Km

Principaux cours d'eaux	Villes repères
Aquifère :	
Cailloutis de la Dombes	Calcaires et marnes jurassiques Chaîne du Jura et du Bugey
Couloir de Certines	Calcaires jurassiques Chaîne du Jura 1 ^{er} plateau
Alluvions du Rhône	Axes d'écoulement hautes eaux
Alluvions de la plaine de l'Ain	
Concentration en nitrates (mg/L) :	
0 - 9	+5 à +10 mg/L
10 - 19	-5 à +4,9 mg/L
20 - 29	-10 à -5,1 mg/L
30 - 39	
40 - 49	
50 - 80	
Evolution de la concentration en nitrates sur 10 ans :	
+5 à +10 mg/L	
-5 à +4,9 mg/L	
-10 à -5,1 mg/L	
Année de l'analyse :	
2003 - 2005	
2006 - 2008	
2009 - 2011	

Commission locale de l'eau
Basse Vallée de l'Ain

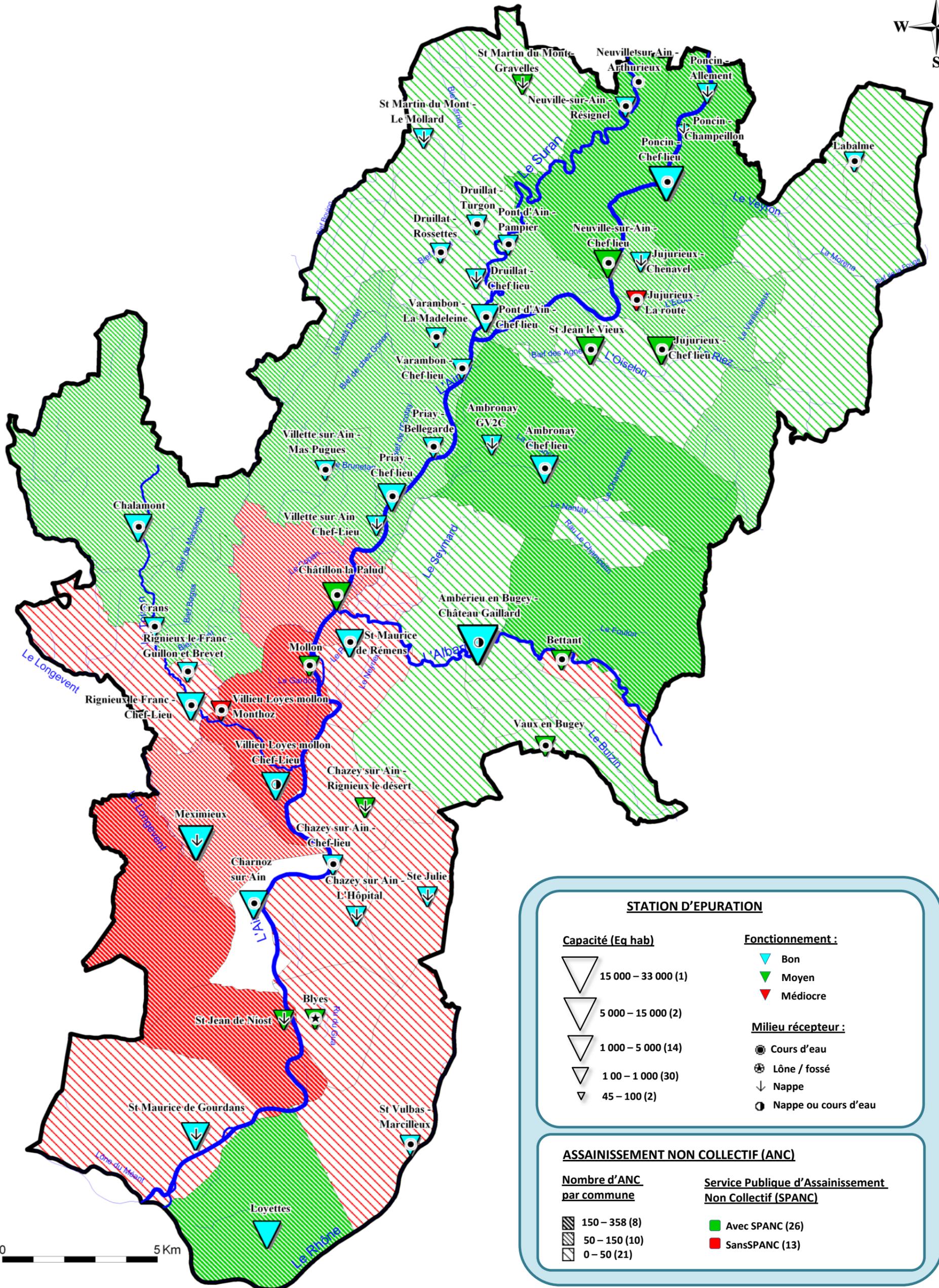


▲ Stations de mesures
SEQ-Eau : Classes de qualité des eaux

Très bonne	MOX	N	NO3
Bonne	P	Phyto	
Passable			
Mauvaise			
Très mauvaise			

MOX : Matières organiques et oxydables
N : Matières azotées hors nitrates
NO3 : Nitrates
P : Matières phosphorées
Phyto : phytosanitaires (pesticides)
Cu : Cuivre

Commission locale de l'eau
Basse Vallée de l'Ain



0 5Km

STATION D'EPURATION

Capacité (Eq hab)

- 15 000 – 33 000 (1)
- 5 000 – 15 000 (2)
- 1 000 – 5 000 (14)
- 100 – 1 000 (30)
- 45 – 100 (2)

Fonctionnement :

- Bon
- Moyen
- Médiocre

Milieu récepteur :

- Cours d'eau
- Lône / fossé
- Nappe
- Nappe ou cours d'eau

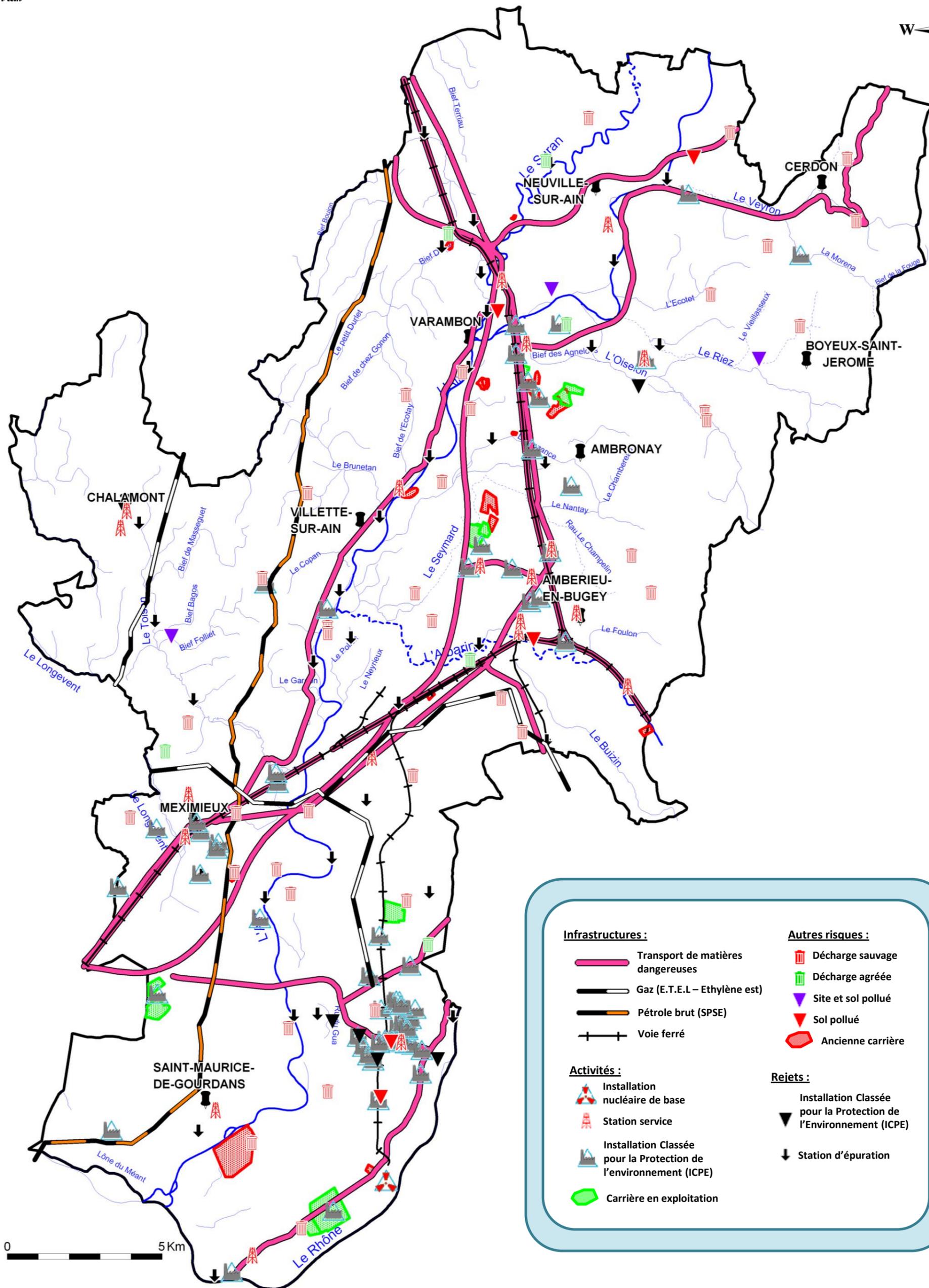
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ANC)

Nombre d'ANC par commune

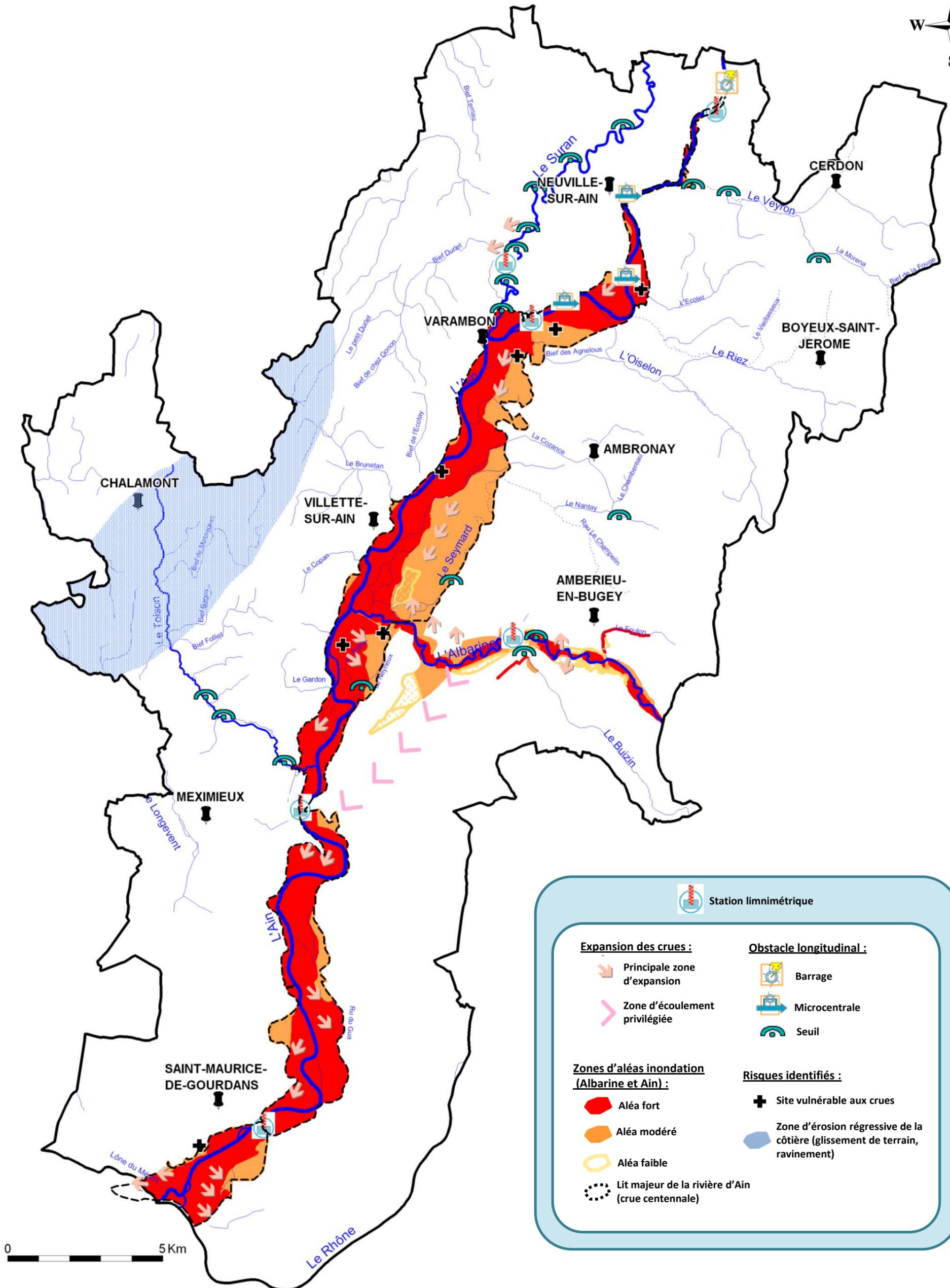
- 150 – 358 (8)
- 50 – 150 (10)
- 0 – 50 (21)

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

- Avec SPANC (26)
- Sans SPANC (13)

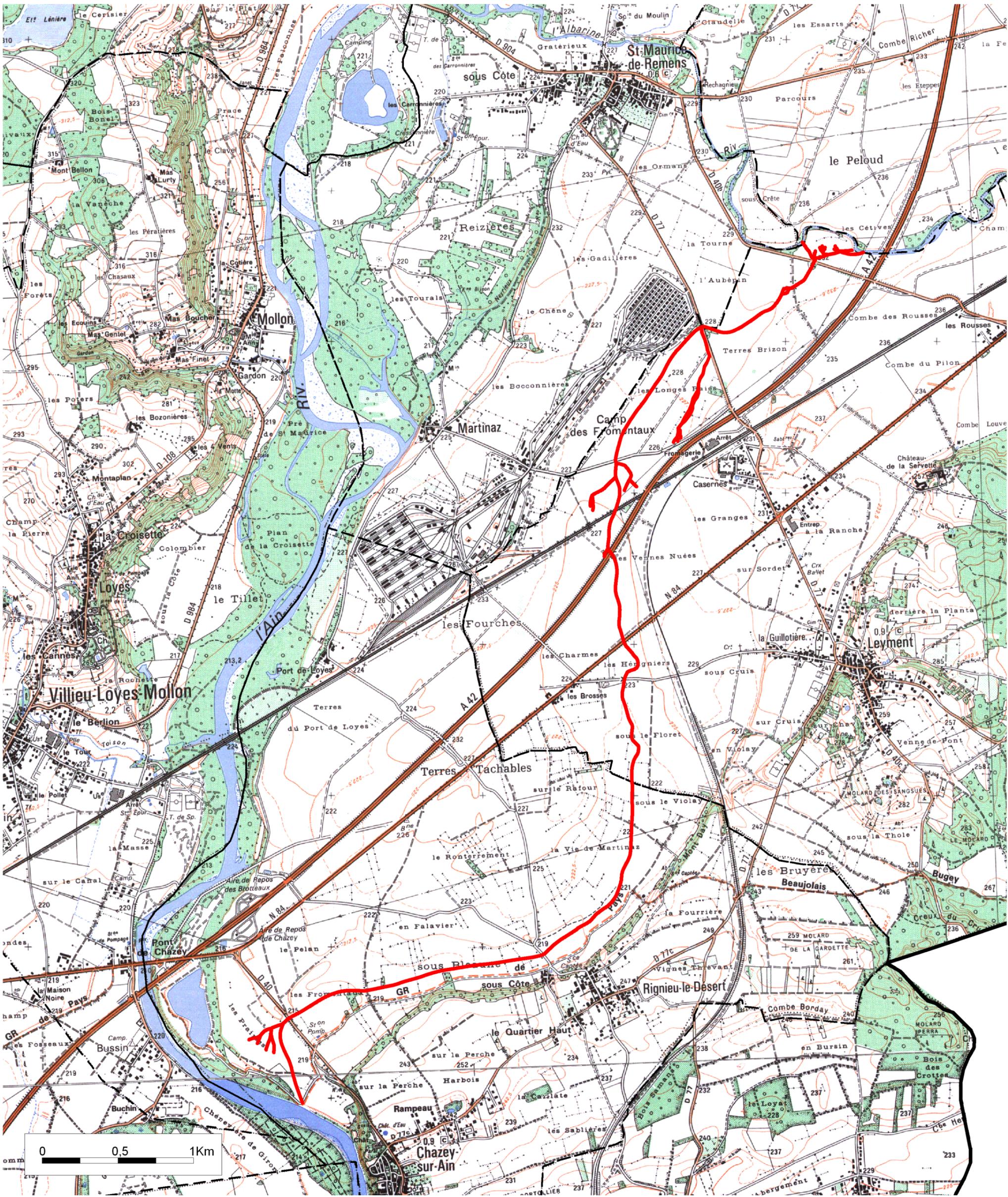


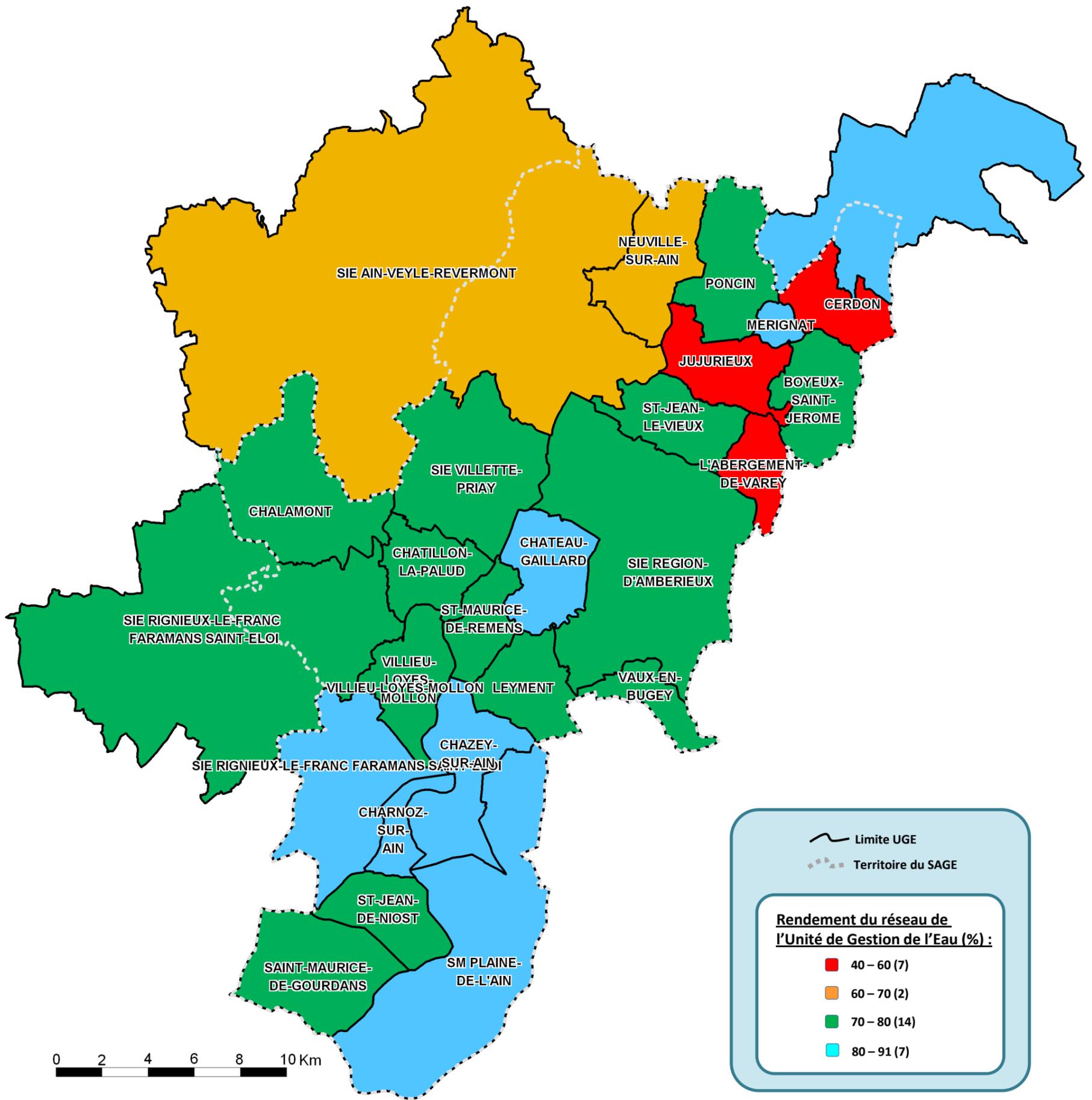
Infrastructures :	Autres risques :
Transport de matières dangereuses	Décharge sauvage
Gaz (E.T.E.L – Ethylène est)	Décharge agréée
Pétrole brut (SPSE)	Site et sol pollué
Voie ferré	Sol pollué
	Ancienne carrière
Activités :	Rejets :
Installation nucléaire de base	Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE)
Station service	Station d'épuration
Installation Classée pour la Protection de l'environnement (ICPE)	
Carrière en exploitation	



Station limnimétrique

<p>Expansion des crues :</p> <ul style="list-style-type: none"> Principale zone d'expansion Zone d'écoulement privilégiée 	<p>Obstacle longitudinal :</p> <ul style="list-style-type: none"> Barrage Microcentrale Seuil
<p>Zones d'aléas inondation (Albarine et Ain) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Aléa fort Aléa modéré Aléa faible Lit majeur de la rivière d'Ain (crue centennale) 	<p>Risques identifiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> Site vulnérable aux crues Zone d'érosion régressive de la côtière (glissement de terrain, ravinement)





— Limite UGE
 - - - - - Territoire du SAGE